

DELIBERATION N° 06-25

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Le vingt-et-un janvier deux mille vingt-cinq à dix-huit heures et trente minutes, les membres du conseil communautaire, désignés ou représentant chaque commune membre, se sont réunis au siège de la CCM à Susville, sur convocation qui leur a été adressée par la Présidente, datée du 14 janvier 2025 conformément aux articles L2122-7 et L2122-8 du CGCT applicables en la matière. Secrétaire de séance : Adeline FAYARD.

Présents :

SAVIGNON Joseph	ROBERT Philippe	CHAUD Frédéric	PERRIN Gilda
SERRE Emmanuel	ROSSI Angélique	GRIET Bernard	PAULIN Jean-Paul
SIAUD Alain	LAMOUR Jérôme	SAURAT Coraline	LE TRAOU Dominique
KRAMARCZEWSKI Bruno	GONNORD Franck	LANEYRIE Jean-Marc	PONCET Denis
BONOMI Jean-Pierre	BONNIER Eric	TOSCAN Michel	BALMET Lucie
MULYK Fabien	BARI Nadine	TURC Sylvain	JEANNIN Michel
MAUROY Claude	FAYARD Adeline	STUTZ Anne	MAUGIRON Frédéric
FAURE Philippe	DECHAUX Marie-Claire	GIRAUD Murielle	MAUGIRON Gilbert
CHATTARD Arnaud	GIRARDOT Frédéric	CASSAGNE Thierry	BARTHELEMI Maryse
PREVOT Fabienne	GIACOMETTI Geneviève	BALME Eric	ROUSSET Alain
BRUGNERA Jean-Michel	GARCIA Bernadette	MENDEZ Alain	MORA Serge
GERBI Franck	TAVERNA Philippe	GRAND Florence	

Absents excusés représentés : CIOT Xavier (pouvoir à FAYARD Adeline), DURAND Bernard (pouvoir à GIACOMETTI Geneviève), TRAPANI Mary (pouvoir à DECHAUX Marie-Claire), BRUN Sylvie (pouvoir à BARI Nadine), LAURENS Patrick (pouvoir à GIRARDOT Frédéric), GARNIER Jean-Luc (pouvoir à BALME Eric).

Nombre de délégués en exercice :	62
Nombre de délégués présents :	47
Nombre de pouvoirs :	06
Nombre de délégués votants :	53

OBJET : DISPOSITIF « FINANCER MON INVESTISSEMENT » : ATTRIBUTION D'UNE AIDE A LA SAS SPEED CORPS CLEAN A CORPS

Vu la délibération n° 155-24, actant les modalités d'intervention de la Communauté de Communes de la Matheysine en abondement du dispositif « Financer mon investissement »,

La Communauté de Communes de la Matheysine porte le dispositif « Financer mon investissement », destiné à aider, par une subvention d'investissement, les petites entreprises du commerce ou de l'artisanat de proximité à s'installer ou se développer dans un point de vente accessible au public, dans l'objectif de redynamiser les centres-villes et bourgs-centres.

Rappel du dispositif :

- Financement conjoint de la CCM (10% de subvention plafonnée à 3 000 €) et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (20% de subvention plafonnée à 6 000 €) ;

Dossier demande subvention :

Noms des dirigeants : M. RIVIERE Nicolas (Président) ; M. NAGHIBI Karim ; M. KHLIFI Houcine ; M. YAHIAOUI Faïçal

Nom de l'entreprise : SPEED CORPS CLEAN ; Adresse de l'entreprise : Place Napoléon 38970 CORPS

Type de projet : création d'un lavomatique et d'un service de blanchisserie sur Corps

Ouverture prévue début 2025

Produits et services proposés : local de 25m² entièrement rénové, avec lavomatique : 4 machines à laver, 2 sèche-linges (matériel d'occasion mais régulièrement entretenus et garantis 1 an par leur précédent propriétaire), Blanchisserie, Pressing : un dépôt sur Corps, sous-traitance sur Susville (Blanchisserie Matheysine).

Typologie de la clientèle : Particuliers ; Professionnels

Genèse : Ce projet est né de la fermeture récente de la laverie située à CORPS 38970 « La Roseraie », privant les habitants, les restaurateurs, les hôteliers, les gîtes de la zone de chalandise d'un service essentiel.

En réponse à cette situation, quatre personnes associées ont décidé de créer une nouvelle laverie automatique pour rétablir ce service. En parallèle, l'arrêt de deux blanchisseries dans les Hautes-Alpes a ouvert de nouvelles opportunités.

Concurrence locale : aucune

Objet de la demande de subvention : Acquisition de matériel professionnel, réalisation de travaux et d'aménagements :

Machines à laver, séchoirs	28 000,00 € HT
Travaux Placo, peinture	3 696,00 € HT
Travaux réseau sanitaire	3 552,50 € HT
Travaux Electricité	4 372,75 € net
TOTAL	39 621,25 €

Financement du projet : apport personnel, emprunt.

Demande de subvention auprès de la CCM : 10% des dépenses éligibles plafonnées à 30 000 € HT, soit 3 000 €.

Demande de subvention auprès de la Région Auvergne Rhône-Alpes : 20% des dépenses éligibles plafonnées à 30 000 € HT, soit 6 000 €.

Cette demande est soumise à l'avis du bureau économie consulté par courriel en date du 27/12/24.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ➔ **ATTRIBUE** la subvention d'un montant de 3 000 € maximum à l'entreprise SPEED CORPS CLEAN pour le projet ci-dessus développé ;
- ➔ **PRECISE** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget annexe Economie-Emploi (Matheysine Développement) de la CCM à l'article c/65742 ;
- ➔ **DIT** que cette subvention est conditionnée à l'aide octroyée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, conformément au règlement commun adopté ;

Ainsi fait et délibéré à Susville, les jour, mois et an désignés ci-dessus, et ont signé les membres présents.

Certifiée conforme, le 21 janvier 2025

La Présidente,
Coraline SAURAT

